

Sophie Beauvais, Gaëlle Brandy, Catherine Ferland et Laetitia Giraud

On ne choisit pas ses familles

1 967 : sur les ondes on entend et on fredonne « je t'aime moi non plus » de Gainsbourg et Bardot (1986), « *She's a rainbow* » des Rolling Stones (1967), « *Penny Lane* » des Beatles (McCartney, 1967). Au cinéma s'affichent « *Le bal des vampires* » de Polanski (1968), « *Les demoiselles de Rochefort* » de Demy (1967), ou encore « *Les grandes vacances* » de Girault (1967). Dans le ciel, le *Concorde*, premier avion supersonique, s'envole pour son premier essai, ouvrant la voie à de nouvelles technologies aéronautiques.

C'est dans cette époque mouvementée où les événements de 1968 commençaient à émerger que le décret instituant le Diplôme d'État d'éducateur spécialisé paraît le 22 février précisant le rythme de la formation : quinze mois de théorie et quinze mois de stage. Ce décret affiche clairement la couleur : les compétences du futur éducateur spécialisé sont centrées principalement sur la relation éducative.

1990 : première transformation en profondeur du diplôme d'État valorisant la matière juridique. À cela s'ajoutent les épreuves destinées à vérifier, plus qu'auparavant, les connaissances des candidats. C'est dans cette mouvance que s'enracine notre philosophie commune d'intervention.

2004 : le métier d'éducateur spécialisé est réécrit sous la forme d'un référentiel de compétences, introduisant les notions de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de l'apprentissage.

2007 : un nouvel arrêté transforme le diplôme d'État : la nouvelle formation est structurée autour des Domaines de compétences (DC) : on entend « décès » de la formation du diplôme des années 1990. Un référentiel du métier organise les différents domaines de compétences. Cet ensemble donne des définitions très poussées de ce que doit être « un éducateur spécialisé formé » en termes de savoirs.

Il y a un an, le diplôme d'État d'éducateur spécialisé fêtait son demi-siècle, en toute discrétion.

On ne naît pas éducateur, on le devient

Nous sommes quatre professionnelles intervenantes auprès des familles : assistante sociale, éducatrice spécialisée, parfois les deux, et éducatrice de la Protection judiciaire de la jeunesse. Une rencontre à l'intérieur d'un même service qui exerce des mesures d'Action éducative de milieu ouvert (AEMO) ordonnées par les juges des enfants.

Nous nous sommes retrouvées sur des valeurs communes, une manière de voir notre travail, ses paradoxes ; de considérer les familles, le partenariat ; de définir chaque objet du travail social. Écrire est en quelque sorte traduire, se distancier et s'exposer. L'écriture à l'attention du juge des enfants fait partie de notre quotidien. Nous savons le faire. Nous écrivons sur les familles, nous parlons d'elles et nous assumons cette fonction.

Écrire sur nous, sur ce que nous faisons auprès d'elles, en dehors du cadre judiciaire de la rédaction, mais à partir de ce cadre, est un autre exercice, une expérimentation que nous avons souhaité « dire ». « Faire famille ! » Si nous intervenons, c'est que quelque chose se passe en son sein. La famille est mouvante, se modifie et dysfonctionne, mais on devient une famille. Peut-être pas celle que la norme sociale considère comme adaptée. Mais qui sommes-nous pour intervenir dans cette famille ? Aider, soutenir, remédier, guider sont des verbes que nous connaissons bien. Nous arrivons dans une famille, avec notre propre histoire familiale et de ça, nous en parlons peu, ou alors avec de grands concepts pour ne pas trop en dire, c'est peut-être pour cela que les professionnels de « l'intime » écrivent peu. En effet, cette forme d'écriture n'est jamais demandée en formation de travail social ni sur le terrain professionnel. On ne s'étale pas. Cela ne fait pas partie de la construction de notre profession. On parle des autres dans des espaces officiels (analyse des pratiques, réunions, synthèses) et officieux (entre professionnels). Toutefois, nous avons des espaces de supervision, parfois, de moins en moins, où nous parlons de notre « nous » professionnel en évitant le « je » des sujets que nous sommes. On entre dans l'intimité de la famille, mais celle-ci est exposée à tous, alors que quelque part, dans un autre endroit, un interstice, résonne notre propre intimité.

À l'école d'éducateur, on pouvait constater que les « ologues » (psy, socio, anthropo, etc.) écrivaient sur notre pratique éducative et c'est bien nécessaire. Dans nos professions, on raconte, on parle et l'oralité est le moyen de communication le plus utilisé. Raconter ce qui est oralité est complexe, pourtant nous avons la responsabilité de la dire par l'écriture : témoigner. Nous sommes témoins de ces familles, nous sommes actrices de ce que nous constatons et responsables de ce que nous en faisons.

Il était une fois quatre professionnelles qui s'aventurent dans le récit du travail avec les familles : comment travaillons-nous ? Pourquoi le faisons-nous ? Que nous font-elles vivre ? Peut-on considérer les familles comme des partenaires ? La loi nous le demande (lois de mars 2007 et 2016), mais comment le faisons-nous chez elles, dans un cadre contraint ? Quelles perspectives dans notre travail ? Comment voyons-nous notre métier aujourd'hui ?

Rencontre du 3^e type

En Action éducative de milieu ouvert judiciaire, nous arrivons chez les familles désignées, car le juge des enfants nous mandate pour le faire. Il nous dit d'intervenir et il ordonne à la famille que nous intervenons. Le comment intervenir reste à soi, au service et à l'institution pour laquelle nous travaillons.

L'aide contrainte est très identifiable dans le champ du judiciaire. Le travail social comporte de nombreux paradoxes. C'est peut-être une partie de la définition de son champ et des missions de l'éducateur. Le paradoxe : aider dans la contrainte. On vient soutenir l'autre et l'aider dans la bienveillance. Lorsque nous l'aidons dans la contrainte n'est-ce pas une forme de violence imposée à l'autre ? Oui, évidemment, mais si on s'arrête à cela, il ne se passe rien. Alors on fait un pas de côté, on prend de la distance. L'art de ce métier est donc de construire une relation, un espace, une rencontre entre des entités, qui ne se sont pas choisies, pour tenter d'aller vers un mouvement. Le tiers ordonne et prescrit. Le mandaté intervient et son objet est la famille. On pourrait se croire dans une impasse. On trouve d'autres chemins. La contrainte devient alors un cadre symbolique, judiciaire, qui probablement était absent dans ces familles.

IV

Nous l'incarçons. Le véritable danger n'est pas le paradoxe, mais la toute-puissance, l'aspect pervers de la légitimité de notre action. Le cadre est imposé, mais nous ne pouvons pas imposer notre propre personne. Là, nous parlons de la rencontre avec l'autre, du cadre relationnel dans le cadre contraint. « On ne choisit pas sa famille » chantait Maxime Le Forestier (1988) et ces dernières ne nous choisissent pas. On s'impose à elles. Cette contrainte bilatérale est le point de départ de notre rencontre. L'histoire commence entre la famille et l'intervenant. Ce dernier fera partie de la famille dans un sens systémique du terme. Mais en aucun cas, il ne représente un grand frère, une illusion, un ami. Nous ne sauverons personne, nous n'annihilons pas les sujets. L'art de ce métier, réside dans l'accompagnement, dans un lien fragile, car à tisser, chaque fois, à chaque évènement, mais un cadre structuré par le tiers symbolique, qui fera partie de l'histoire et de la trajectoire d'une famille.

On nous a appris que notre métier signifiait étymologiquement *educere, ex ducere* : conduire hors de, sortir de, développer, épanouir. Nous allons à l'intérieur du système familial. On y regarde, on y perçoit, on se représente, on juge (même s'il ne le faut pas), on interroge nos résonances lorsque nous sommes bienveillants et on tente le mouvement. On ne les conduit pas hors d'elles-mêmes, on les conduit à faire autrement avec ce qu'elles sont. On tente de les amener à voir les compétences qu'elles ont, mais qu'elles ignorent avoir. Parfois, ces familles sont dans de telles difficultés que la folie prend place et que nous intervenons pour les conduire hors de la folie. Nous les voyons se battre, se débattre et nous les suivons dans tous leurs mouvements. On leur a demandé du mouvement, nous les avons accompagnées à cela. Nous partageons des moments de leur vie et souvent, nous nous sentons impuissants. Pas toujours ! C'est sur ce « pas toujours » qu'on peut écrire. C'est ce « pas toujours » qui nous conduit à travailler avec elles.

Chronique d'une visite éducative n° 1

Il est 16 h, quartier dit « défavorisé » et rentrant dans tous les dispositifs d'aide sociale : logement social, zone d'éducation prioritaire, taux de population d'immigration élevé, de délinquance. Cumul des catégorisations qui légitime l'intervention des politiques sociales. AEMO depuis plusieurs mois. Une visite à domicile comme une autre au départ.

Je sens que je ne suis pas la bienvenue aujourd'hui. Dans ce petit appartement, il y a les voisines et c'est l'heure de la plainte. Les enfants ne sont pas allés à l'école depuis une semaine, ils seraient malades. J'attends l'aîné avec qui j'ai un rendez-vous individuel. Les voisines sont présentes pendant l'heure où l'éducatrice vient. Visite annoncée, pas de surprise. Le salon de 30 m², encombré d'affaires, est enfumé par les cigarettes. Il n'y a qu'un seul passage. Je fais tomber les objets à chaque pas. C'est mon sac qui est encombrant. Il y a les oiseaux, l'un d'eux vient s'emmêler dans mes cheveux. Je garde le sourire, mais à ce moment je n'aime pas les oiseaux. Ils passent de mes cheveux à la bouche de la mère. Elle prend de l'eau dans sa bouche et ils viennent y boire. De même avec les graines, mais ils les mangent. Les chiens sont enfermés dans la cuisine. Les séries télé défilent. Je n'oublie pas la chatte à qui j'ai mis un coup de pied en m'asseyant. Elle est sous la table avec ses petits. Homicide involontaire. Toute la semaine défile, beaucoup d'éléments dans la bouche de la mère. Elle pleure, elle rit, parfois elle devient une petite fille. Elle râle après son mari, mais celui-là ne la tape pas. Le père des autres, des aînés, il « l'a massacrée ». Elle a encore des cicatrices sur le corps que j'ai vues lors d'une autre visite où nous étions seules. Je ne voulais pas les voir, celle du bras me suffisait. Mais en parlant, elle n'a rien demandé, elle a exposé ses traces indélébiles. Le corps, le corps que l'autre expose quand je ne suis pas prête. C'est l'intime de l'intime. Alors les discussions avec les voisines... !

Cette fois, je veux bien être dans ce brouhaha. Pas toujours. Je décide d'être avec elles. C'est une discussion sur les hommes, sur leur rôle de père. Où est Monsieur ? Dans la chambre, il joue à des jeux vidéo pendant que Madame le disqualifie. Les enfants passent, dépassent, repassent ! Personne ne réagit, c'est une habitude familiale.

Je me mêle à la conversation et je vais symboliquement chercher Monsieur. « Il manque l'homme, on parle des hommes ». Dans cette histoire, Monsieur fuit dans la chambre et Madame prend toute la place, mais elle le lui reproche. Je me décale du contenu du langage et progressivement, je trouve les enfants plus tristes que d'habitude. L'aîné arrive et je parle avec lui, dans sa chambre. Il investit l'entretien, mais je me demande ce qu'il me montre de lui. Je me demande ce que me montre cette famille. J'ai arrêté de me demander ce qu'on me cache, je cherche ce qu'on me montre. J'ai arrêté de me demander « pourquoi ? » La seule

VI

vérité dans la relation éducative n'est-elle pas celle qui est variable, partielle, partiale que le sujet exprime ?

Il est l'heure de repartir. Je sors de la chambre et l'oiseau revient directement sur moi. Les chiens grognent. Je repars, je reviens dans 15 jours. Je ferme la porte, les chiens aboient. Je sors, je descends les quatre étages. Le couloir de l'immeuble sent l'urine et quelques « sale pute », taguées sur le mur, seront bientôt enlevées par le concierge.

Il se passe quelque chose. Arrêt sur image, je réfléchis, que dois-je faire ? J'y retourne, je m'impose à eux, je triangule avec le fait que cette mesure soit contrainte. Je sonne, on m'ouvre. Oiseaux, chiens, chatte et ses petits sont toujours présents. Les voisines sont reparties. J'y vais, je dis, je me dis, je leur dis : les enfants ne vont pas à l'école, la tristesse, la place de chacun, ce que j'observe.

Je parle et je me trompe peut-être, mais au cas où je préfère revenir et je me justifie. Madame résiste un peu, un des petits pleure et sent l'urine, il se colle à moi, un autre indicateur. Le plus grand me demande si je vais les placer, un second indicateur. Je leur dis que je suis inquiète et que c'est le moment d'en parler. Chacun s'effondre. Papa recommence à boire, maman hurle et le plus petit a tout raconté à l'école. La maman lui a mis une gifle et il est tombé par terre, papa s'en est pris à maman et le grand est venu défendre sa mère.

C'est la première fois qu'on peut parler tous ensemble. C'est la première fois que le danger est sous les yeux de tous et que nous l'abordons ensemble dans le présent. Les enfants retourneront à l'école, une consultation conjugale sera mise en place et on parlera de ce qui ne peut plus se passer, en plusieurs fois. Je reviendrai deux jours plus tard.

Les tics de l'éthique

La famille ne nous choisit pas et parfois nous subit. Nous agissons dans une relation socio-éducative de proximité puisque nous intervenons au domicile des familles. Nous entrons dans leur intimité, nous questionnons pour comprendre, nous définissons nos axes de travail, nous accompagnons ces familles en difficultés dans le développement de leurs capacités à se socialiser, à être autonomes, à s'intégrer, à s'insérer... Ce travail s'inscrit aussi dans une temporalité judiciaire qui n'est parfois pas

celle des familles ou la nôtre. L'objectif fixé judiciairement est de rechercher leur adhésion, il faut donc à l'éducateur établir une relation de confiance avec la famille et mettre en œuvre une intervention en fonction des spécificités propres à ces dernières. Tenir compte de leur histoire, de leurs potentialités cognitives, psychologiques, sociales et culturelles.

Ce travail se définit aussi par une analyse des besoins en lien avec les politiques sociales de l'institution qui nous emploie, les relations partenariales et toute autre modalité qui fixe notre intervention. Toutes ces injonctions souvent paradoxales ne sont-elles pas le moyen de se perdre dans un métier aujourd'hui soumis à des mutations? Comment travailler et répondre aux besoins des familles en rendant compte au magistrat?

Ces questions sont quotidiennes dans notre pratique. Nous partons avec le véhicule de service à des réunions, des visites en familles et des listes de choses à faire et à ne pas oublier de faire, à demander et surtout à penser. Prendre le temps de penser la pratique et écouter ce que ça nous fait. Les trajets que nous faisons au quotidien sont un sas. En voiture, fermée, protégée? Nos dossiers, agendas et crayons sur le siège passager. On regarde la route et on embarque, dans notre tête, les familles, ce qu'on en voit, ce qu'on en pense, ce qu'on ressent. Elles sont toutes un peu présentes. Surtout celles qui nous inquiètent.

Protéger les enfants au sein de leur famille, avec les compétences des parents, des enfants et de cet ensemble, même quand celui-ci s'effondre, que ça hurle, tape, blesse physiquement, psychologiquement et que personne n'est à sa place. Évaluer le danger. Il l'est sinon nous ne serions pas là. Le danger est en veille, n'est plus, parfois très présent, parfois trop et le placement devient une solution. Le danger hante parfois le professionnel.

Nous pensons qu'une démarche éthique peut être la solution à ces contradictions qui peuvent agiter, questionner, remettre en question les professionnelles que nous sommes. L'éthique n'est pas la morale, elle ne s'inscrit pas dans une réflexion manichéenne de l'autre. Cependant, ce sont des valeurs communes qui constituent notre éthique professionnelle. Elle renvoie pourtant à des valeurs plus personnelles. « L'éthique s'enracine dans le désir d'être » (Ricœur, 1990). Qu'est-ce qui fait alors cohésion dans nos pratiques avec les familles pour dégager une éthique professionnelle de proximité?

VIII

Il ne s'agit pas d'une éthique commune puisqu'elle serait un code de déontologie. Toutefois, ce qui nous rassemble réside dans le choix d'un questionnement critique permanent sur notre pratique et par notre refus de simplifier et d'intégrer les familles, dans des cases prédéfinies. Cet ensemble nous renvoie au sens des responsabilités qui nous incombent. En effet, considérer les familles c'est avant tout s'inscrire dans une transparence quant à nos actions et créer les conditions pour que soient respectés leurs droits. Éviter la toute-puissance, la démagogie, l'assistanat et la morale constituent le socle de nos valeurs communes. C'est dans cet ensemble que se resserrent les questions fondamentales de la profession : question d'éthique, de déontologie, question d'accès aux droits fondamentaux des usagers. Le contenu d'un rapport, ses indications, ses orientations sont parfois les seuls éléments que possède le magistrat pour statuer. Le discours éducatif pourrait-il déterminer la décision judiciaire ? Intervenir auprès des familles dans un cadre contraint est un travail de deuil qui implique des choix, met en œuvre des fonctions de sélection et convoque l'éducateur à des remises en question. Toutes les contradictions du travail éducatif avec les familles sont à travailler. Le passage à l'écrit, contraint et rigoureux, permet de procéder à l'analyse la plus objective possible de la situation et de sa propre action. Cette volonté de clarté de l'écriture reflète la clarté de l'éducateur dans son travail. Écrire un rapport sur le fonctionnement et les difficultés d'autrui, les réussites et les échecs de notre action mérite toute notre attention. Mais il donne à voir la famille et le professionnel que nous sommes. L'intervention auprès de la famille, sous forme d'écrits professionnels, de rapports éducatifs est transmise au magistrat. Ils concernent en premier lieu les familles et il représente un enjeu considérable pour les justiciables.

Notre éthique exige donc que nous fassions part à la famille de nos écrits avec les risques que cette démarche implique. Il s'agit ici d'une « éthique de responsabilité » (Weber, 2002) qui impose à l'éducateur d'être rigoureux dans ce qu'il dit et fait. Son rapport traduit ce que nous faisons ensemble (la famille et le professionnel). La confrontation avec la famille nous oblige à bannir les affirmations hâtives, les analyses caricaturales, les jugements de valeur. Si la famille se sent malmenée, déconsidérée, voire humiliée, comment pourrait-elle avoir l'envie de collaborer et de participer par la suite ? Pour autant, il s'agit bien de ne pas édulcorer les problèmes

soulevés. Bien évidemment, le travailleur social s'expose en rendant compte de son analyse. Comment une famille peut-elle réagir si elle ignorait, jusqu'au jour de l'audience, les points de vue développés par l'éducateur, mais qui n'avaient pas été abordés avec elle ?

Nous sommes des éducatrices engagées, mais mesurées. Oui, chères familles, notre éthique est réelle, mais nous sommes humaines. Parfois touchées, énervées, en difficultés, nous pouvons être mises à mal. Il faut donc se distancier, durer, mais ne pas endurer pour éviter l'épuisement professionnel. Être travailleur social est un métier pas un sacerdoce. L'éthique professionnelle qui nous rassemble serait-elle finalement une réassurance de ses propres valeurs et du sentiment du « travail éducatif bien fait » ?

Chronique n° 2

Madame M. est mère de six enfants. Elle a deux chiens et dix chats. Elle vit dans une grande maison qu'elle a du mal à assumer financièrement. Elle voulait que chaque enfant ait sa chambre. Mme M. est une très jeune mère. Elle a eu un parcours douloureux. Elle a rapidement décidé de construire sa propre famille pour faire les choses à sa manière, ne plus subir. Elle imaginait une famille nombreuse ou tous vivraient en harmonie « comme dans la petite maison dans la prairie » dit-elle. La réalité est toute autre. Ses enfants ne vont pas bien, ils développent des troubles psychiques. L'accompagnement éducatif est mis en place depuis quelques mois. Madame M. est volcanique, elle emploie dix jurons par phrase, son discours part dans tous les sens, elle saute d'un sujet à l'autre. Elle m'entraîne vers des horizons imprévus à chaque visite, comme dirait Forest Gump (Zameckis, 1994), les rencontres avec elle, c'est « comme une boîte de chocolat, on ne sait jamais sur quoi on va tomber ». Madame M. me reçoit, toujours. Mais je dois composer avec ses priorités, ses humeurs du moment. Un jour, elle veut « casser la gueule à la maîtresse ». Un autre, sa fille se blesse en ma présence et on appelle les pompiers. Un troisième, elle dit que tout va bien et qu'elle sait se débrouiller seule. Elle est sans cesse énervée, mais elle transmet sa détresse. Je m'adapte, je patiente. Je guette la fenêtre de tir où je pourrais lui transmettre mes messages, mes conseils, à quel point je suis inquiète pour ses enfants. Ils ne pourront pas subir cette situation encore longtemps.

Les rencontres sont-elles utiles ? J'arrive toujours pleine d'énergie. Je repars souvent avec des doutes. A-t-elle entendu encore aujourd'hui ? Peut-elle prendre en compte un regard extérieur ? Vient le moment de la lecture du rapport, le résumé du travail fait par et avec la famille, mais aussi la vision des difficultés encore présentes. La famille entend sa vie concentrée en quelques lignes. J'arrive devant chez elle. La sonnette ne fonctionne pas. Je dois monter sur la murette pour passer la tête au-dessus du portail et signaler ma présence. Mme M. est au téléphone, elle m'ouvre en continuant sa conversation, elle râle, tourne autour de la table à laquelle je suis assise. Elle fume cigarette sur cigarette, c'est une boule de feu, moi, j'ai la boule au ventre. Va-t-elle être surprise de mon analyse ? A-t-elle entendu dans le marasme ambiant tout ce que j'ai dit ces derniers mois ? Elle raccroche. Je me lance. Je commence par évoquer chacun de ses enfants, tour à tour. Je résume leurs potentiels, leurs troubles, les inquiétudes. Mme M. est attentive, elle commente mon écrit, l'illustre d'exemples. Elle reconnaît ses enfants dans la description que je lui présente. Puis vient son tour « attendez, je me rallume une cigarette », elle a besoin de se donner du courage. Je lui décris le fonctionnement que j'ai observé, la perception que j'ai d'elle, sa tendance à prendre toute la place, tout l'espace, ses sautes d'humeur, ses emportements, les répercussions sur les enfants. Madame M. sourit, se met même à rire : « ah, oui, c'est moi ça ! » J'explique le fantasme qu'elle avait projeté dans cette famille nombreuse, son envie de réparation « et en fait, c'est le bordel », me répond-elle.

Mes paroles n'étaient pas vaines et l'énergie dépensée au fil des mois a servi à ce qu'elle chemine sur son fonctionnement. Elle m'entend et elle comprend le sens du projet que je lui propose, comme dans une certaine logique. La conclusion est pourtant difficile : placement pour Alexandra et Nathanaël, la poursuite du suivi éducatif pour les autres avec des objectifs précis. Il y a du travail !

Nous le présentons aux enfants. Ils sont autour de la table. Ils attendent leur tour. Je vois l'inquiétude dans leurs yeux. J'énonce, comme pour leur mère, leurs potentiels, leurs difficultés, mes inquiétudes. Je leur explique la proposition que je vais faire au magistrat, Madame me reprend, que « nous » allons faire. Alexandra, 8 ans, sort de la pièce, elle revient avec un dessin pour moi. Un cœur qu'elle a peint avec du vernis à ongles, l'odeur imprégnera ma sacoche pendant plusieurs jours.

Le travail social auprès des familles : croisement **entre lien et intervention**

Dans une société en constante évolution et dans un contexte de crise qui perdure (est-ce une crise?), les pratiques éducatives, au vu de la complexité grandissante des situations rencontrées, tendent à se morceler et à se spécialiser. Un éducateur ne peut que ressentir un certain vertige et se demander s'il possède tous ces savoirs. L'état d'esprit de la société, les problématiques rencontrées sont en mouvance constante. De nouvelles notions apparaissent comme l'évaluation du travail éducatif. Comment mesure-t-on cela? Quels sont les critères? Qu'est-ce que ça signifie? Que se cache-t-il derrière? Le risque d'un alignement du travail éducatif sur des valeurs managériales et financières? Dans ce contexte nouveau d'un travail social en mutation, qu'en est-il de la relation éducative?

Autrement « formatés », les jeunes éducateurs sont tenus de devenir des techniciens du projet, mettant en avant un management du social, prêts à des méthodes plus expéditives pour « codifier » la profession.

Dans ces conditions que deviennent l'empathie, le souci de l'autre, la disponibilité, la patience, le soutien, l'accompagnement qui caractérisent le travail éducatif auprès des familles?

L'éducateur travaille avec deux éléments principaux : sa personne et son implication. Tout en œuvrant à la (re)construction des familles qu'il accompagne, il met en jeu sa propre identité, personnelle et professionnelle, et s'expose. Les émotions, les ressentis émergeant de part et d'autre doivent être pris en compte dans l'accompagnement afin de se réorganiser et de continuer à fonctionner en dehors du travail éducatif. L'intervenant est confronté à une abondance de situations problématiques, dont quelques-unes peuvent s'avérer évidentes, mais dont la plupart sont uniques et exceptionnelles. Il est illusoire d'espérer appliquer à une situation éducative la solution qui semble avoir fait merveille dans une situation jugée équivalente. Face à une famille, le professionnel est contraint de gérer la dynamique de l'ensemble de ses membres sans en négliger aucun. Mission délicate et parfois impossible que d'affronter ce face à face. Dans ses réalités éducatives, le travailleur social a rarement le temps de peser le pour et le contre avant d'agir. Il doit répondre immédiatement à ce qui se passe en tenant compte de multiples

paramètres dégagés. Le rythme de plus en plus effréné du quotidien constitue l'obstacle principal au développement de la réflexion, ô combien nécessaire avant ou après l'action !

Le temps de « l'urgence » risque donc de l'emporter sur le temps de la réflexion et de cantonner dès lors le travailleur social dans la seule dimension de l'agir, avec le risque de donner à son métier un côté fort instrumental : colmateur de brèches ? Bricoleur ? Tricoteur de liens ? Il a devant lui un éventail d'approches et de techniques parmi lesquelles il n'est pas toujours facile de se retrouver pour travailler de façon opérante.

Vers d'autres perspectives ?

Ce métier, au croisement du social, du psychologique, du pédagogique, du médical, du culturel et du juridique, a-t-il une ou des spécificités ? Comment peut-il se différencier d'autres métiers et pour autant, trouver sa complémentarité par rapport à eux ? Peut-on parler d'une spécificité de la relation éducative professionnelle ? L'éducateur est régulièrement en proie aux doutes et aux désillusions, car il touche avant tout à l'humain. Poussé parfois dans ses retranchements les plus profonds il peut alors prendre le risque de quitter le métier pour tendre à une reconversion.

Nous y pensons, nous nous réveillons et nous nous demandons si nous en avons toujours envie. Sommes-nous encore « faites pour ça ? » Mais comment adapter son projet de reconversion à son niveau d'expérience, sa situation personnelle et professionnelle ? Comment se séparer des familles, de la « famille professionnelle » ? Notre métier se conjugue entre ce qu'on est, ce qu'on sait et ce qu'on fait.

N'oublions pas ce que nous ne savons pas, ne sommes pas et ne faisons pas. Les familles auront alors bien plus de place ●

Sophie Beauvais, éducatrice spécialisée,
service AEMO judiciaire.

Gaëlle Brandy, éducatrice de la Protection judiciaire de la jeunesse,
service AEMO judiciaire.

Catherine Ferland, éducatrice spécialisée,
service AEMO judiciaire.

Laetitia Giraud, éducatrice spécialisée,
service socio-judiciaire.

Bibliographie

- Demy, Jacques (réalisateur), *Les Demoiselles de Rochefort*, film cinématographique, Ciné-Tamaris, 1967.
- Gainsbourg, Serge (auteur, compositeur, interprète avec Brigitte Bardot), *Je t'aime moi non plus*, disque de musique single, Philips, 1986.
- Girault, Jean (réalisateur), *Les Grandes vacances*, film cinématographique, Valoria Films, 1967.
- Le Forestier, Maxime, « Né quelque part », in album musical *Né quelque part*, Polydor, 1988.
- McCarney, James Paul (auteur, compositeur), « Penny Lane », in album musical *Sgt. Pepper's Lonely Hearts Club Band*, Capitol Record, 1967.
- Polanski, Roman (réalisateur), *Le Bal des vampires*, film cinématographique, Metro-Goldwyn-Meyer, 1968.
- Ricœur, Paul, *Soi-Même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.
- Rolling Stones, « She's a Rainbow », in album musical *Their Satanic Majesties Request*, Decca, 1967.
- Weber, Max, *Le Savant et le politique*, Paris, 10/18, 2002.
- Zameckis, Robert (réalisateur), *Forest Gump*, film cinématographique, United International Pictures, 1994.